

Encadré 1.2 De l'importance de la migration dans la mesure du progrès

Les tentatives visant à mesurer le niveau de développement d'un pays s'appuient sur différents indicateurs conçus pour saisir le niveau de bien-être moyen. Si une approche traditionnelle utilisait le revenu par habitant comme indicateur du développement économique, ce rapport a préféré une mesure plus complète, l'indice du développement humain (IDH). Les deux approches se fondent toutefois sur la même idée : évaluer le bien-être des personnes résidant sur un territoire donné.

Comme l'ont récemment souligné les chercheurs du Centre pour le développement mondial et de l'université de Harvard, ces approches visant à mesurer le développement font passer la situation géographique avant les populations dans leur évaluation des progrès d'une société. Ainsi, si une Fidjienne migre en Nouvelle-Zélande et que cela fait augmenter son niveau de vie, les mesures traditionnelles du développement ne considéreront pas cela comme une hausse du développement des Fidji. Au lieu de cela, le bien-être de cette femme sera pris en compte dans le calcul de l'indice de la Nouvelle-Zélande.

Au cours des recherches réalisées pour ce rapport, nous avons considéré ce problème en proposant une autre mesure du développement humain. Nous l'appelons *le développement humain des peuples* (par opposition au développement humain des pays), car il capture le niveau de développement humain de tous ceux qui sont nés dans un pays donné. Par exemple, au lieu de mesurer le niveau moyen du développement humain de la population vivant

aux Philippines, nous mesurons le niveau moyen de développement humain de toutes les personnes qui sont nées aux Philippines, indépendamment de leur nouveau lieu de résidence. Cette nouvelle mesure a une forte incidence sur notre compréhension du bien-être humain. Pour 13 des 100 nations pour lesquelles nous avons pu calculer cet indice, l'IDH de la population était au moins 10 % supérieur à l'IDH du pays ; pour neuf autres d'entre elles, la différence est comprise entre 5 et 10 %. Pour 11 des 90 populations pour lesquelles nous avons pu calculer les tendances temporelles, l'évolution de l'IDH entre 1990 et 2000 s'écartait de plus de 5 % de l'évolution moyenne de leur pays. La hausse de l'IDH des Ougandais, par exemple, était quasiment trois fois supérieure à celle de l'IDH de l'Ouganda.

Dans le reste de ce rapport, toutefois, nous conserverons l'approche conventionnelle pour des raisons de traçabilité analytique et de comparabilité avec la documentation existante. Pour nous, ces deux mesures ne sont pas tant contradictoires que complémentaires : l'une capture le niveau de vie des gens qui vivent en un lieu donné, et l'autre celui des gens qui sont nés en un lieu donné. Par exemple, si nous analysons le développement humain comme cause des déplacements humains, comme c'est le cas dans la majeure partie de ce rapport, alors la mesure liée au pays est mieux adaptée, car elle sert d'indicateur de la variation géographique des niveaux de vie. En revanche, afin d'évaluer la réussite de différentes politiques et institutions en matière de bien-être des membres d'une société, il serait plus judicieux d'adopter cette nouvelle mesure.